

Le moustique tigre se combat ensemble

La Commune de Carpi distribue à toutes les habitations un échantillon gratuit de produit larvicide afin de commencer les traitements dans les eaux stagnantes qui ne peuvent pas être éliminées, contribuant ainsi à la prévention et à la limitation de la diffusion du moustique tigre sur le territoire communal.

Pour une prévention efficace :

- 1 Effectuez les traitements d'avril à octobre en utilisant le produit larvicide fourni par la Commune ou des produits équivalents disponibles en pharmacie ou dans les magasins spécialisés, en suivant les instructions de la fiche technique.
- 2 Répétez le traitement dans les 5 jours en cas de fortes pluies.
- 3 Remplissez le registre des traitements effectués présent à la page suivante.
- 4 Éliminez les eaux stagnantes : le moustique tigre pond ses œufs dans tout récipient contenant de l'eau stagnante (soucoupes, regards, seaux, arrosoirs, etc.).

La Commune de Carpi effectue régulièrement des traitements larvicides dans les zones publiques, en intervenant sur environ 16 000 avaloirs ; toutefois, 70 % d'entre eux se trouvent dans des zones privées. Des points de distribution de kits larvicides seront également activés sur le territoire communal.